P = puissance frigorifique négative en kWh de l'installation.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-18**

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif

1. Secteur d'application :
Bâtiment tertiaire : locaux de commerce de distribution alimentaire de surface de vente inférieure à 5000 m².

2. Dénomination :

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Une attestation d'un sous-refroidissement du liquide de l'installation de production de froid négatif d'au moins 20 °C au-dessous de la température de condensation, après réalisation de l'opération, doit être fournie par l'installateur.

4. Durée de vie conventionnelle :

7 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

8 700 kWh cumac × P.

P = puissance frigorifique négative en kWh de l'installation.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-06**

Bloc autonome d'éclairage de sécurité à faible consommation

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité à faible consommation, dont la puissance consommée est inférieure à 1,6 W.

Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) assurent le balisage des sorties et des chemins d'évacuation des locaux industriels en cas de disparition de la source d'alimentation normale.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle :

10 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

400 kWh cumac.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-07**

Dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage intérieur

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage artificiel intérieur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans.